Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > L'association Semeurs de Forêts acquiert son 5e terrain à Abzac, en Charente (...)

## L'association Semeurs de Forêts acquiert son 5e terrain à Abzac, en Charente et propose des journées de plantation les 25 et 26 novembre

mercredi 8 novembre 2023, par lpe

Semeurs de Forêts annonce l'achat et la sanctuarisation de 7,2 ha de terrain à Abzac. La première session de plantation aura lieu les 25 et 26 novembre et sera ouverte à tous.

L'occasion de venir, en famille ou entre amis, apprendre à planter, découvrir les sols et les écosystèmes... Avec cet achat financé par des dons et grâce aux partenariats de l'association (1% For the Planet France, Lilo, Captain Cause notamment), l'association poursuit sa mission : initier un mouvement local, citoyen et solidaire pour favoriser le développement de forêts, véritables puits de carbone et de refuges de biodiversité, et restaurer le lien avec le vivant.

« Nous allons laisser la régénération naturelle se faire et l'accélérer en plantant haies bocagères et bosquets toujours avec notre approche multi-essences. Les sessions de plantations qui auront lieu le dernier week-end de novembre 2023 et en 2024 pour la suivante, seront des temps d'échange et d'apprentissage, entre amis ou en famille. » Matthieu Chaumin, porteur de projet Abzac. Les personnes intéressées et qui souhaitent participer à cette plantation sont invitées à contacter par email Matthieu Chaumin qui organise les journées de plantation.

matthieu.chaumin@semeursdeforets.org Tel: 06 74 95 81 05

A propos de Semeurs de Forêts: Fondée en 2019 par Florence Massin et David Buffault, l'association, reconnue d'intérêt général rassemble plus de 100 bénévoles et 200 donateurs. Sur ses terrains, et avec l'aide de porteurs de projet et de bénévoles, elle plante ou accompagne la régénération des sols avec des essences locales diversifiées. Elle assure la surveillance de la croissance des plants pendant quelques années.

Ensuite, chaque forêt (et la biodiversité de faune et de flore qui s'y est installée) est laissée libre de se développer naturellement. Plus de 23 hectares ont déjà été rendus à la nature.